

16 Provinces

Ngounié/Installation du préfet de Tsamba-Magotsi (Fougamou)...

Maurice Oyé Essono au gouverneur : " J'aimerais suivre vos précieux conseils et appliquer à la lettre toutes vos recommandations"

Félicien NDONGO
Fougamou/Gabon

LE préfet du département de Tsamba-Magotsi (Fougamou) est désormais Maurice Oyé Essono, nommé en Conseil des ministres du 1er août 2019. Le gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Banguébé Mayoubi, vient de procéder à l'investiture du promu, dans le cadre des mouvements des personnels et auxiliaires de commandement, afin d'assurer la continuité de l'action administrative. Ce diplômé de l'École normale supérieure (ENS) option philosophie, par ailleurs conseiller pédagogique du second degré, après avoir servi un an comme préfet dans le département de la Haute-Banio (Ndindi) dans la Nyanga, a été muté dans la province de la Ngounié. Il remplace à ce poste Michel Matsakassa, muté dans le département des Hauts-Plateaux (Léconi, province du Haut-Ogooué).



Installation du préfet de Tsamba-Magotsi, Maurice Oyé Essono, par le gouverneur Benjamin Banguébé Mayoubi.

Ce dernier, dans son mot à ses administrés pour leur dire au revoir, a également remercié les plus hautes autorités de notre pays et rendu hommage à son chef hiérarchique, aux populations, personnalités politiques et administratives du département qu'il a eu la charge de diriger. Il quitte donc Fougamou, a-t-il déclaré, avec un sentiment du devoir accompli, tout en souhaitant plein succès à son successeur.

Procédant à son installation à la place des fêtes, en présence des autorités provinciales et locales, le gouverneur a présenté au nouveau préfet de Tsamba-Magotsi ses félicitations pour avoir, une fois de plus, bénéficié de la confiance des plus hautes autorités du pays. Il lui a en outre rappelé l'importance du décret 724/PR/MI du 29 juin 1998, que la nouvelle autorité départementale devra considérer comme un bré-

viaire de commandement pour appliquer scrupuleusement ses tâches au quotidien, ainsi que les lois et règlements en vigueur dans notre pays.

"M. le préfet, préservez la cohésion sociale, l'unité et la paix. (...) Je sais donc compter sur votre efficacité", a dit Benjamin Banguébé Mayoubi à Maurice Oyé Essono.

Comme ses collègues installés avant lui, le préfet Oyé a remercié les

instances dirigeantes nationales qui auront œuvré à sa nomination et sa mutation, tout en les assurant de sa loyauté, de sa fidélité et de sa disponibilité. Aussi, voudrait-il compter sur l'encadrement, l'expérience et les orientations du gouverneur de province pour l'aider à mieux accomplir ses tâches administratives. "J'aimerais donc, à la manière d'un élève assidu, suivre vos précieux conseils et appliquer à la lettre toutes vos recom-

mandations".

Maurice Oyé Essono a, par ailleurs, exhorté la composante de l'administration déconcentrée et décentralisée à œuvrer selon les principes dont les plus élémentaires sont la continuité, la neutralité et l'impersonnalité. Il a aussi invité les populations de Tsamba-Magotsi à lui apporter leur concours dans l'accomplissement des différentes tâches administratives.



La tribune officielle lors de la cérémonie d'installation.

... et du sous-préfet du district d'Ikobey

Jean Leboumba aux commandes

F. N.
Ikobey/Gabon

IKOBEY, bourgade confinée dans le canton Dibwa (département de Tsamba-Magotsi), a constitué la dernière étape du long périple que le gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Banguébé Mayoubi, a entrepris à travers sa circonscription administrative. Dans ce district, le gouverneur est allé procéder à l'installation du nouveau sous-préfet, Jean Leboumba, nommé en Conseil des ministres du 1er août 2019. La cérémonie d'investiture de cet ancien secrétaire général de préfecture de Moanda, dans le Haut-Ogooué, a eu lieu le 6 septembre dernier, sur l'esplanade de la sous-préfecture d'Ikobey, en présence des directeurs et chefs de services provinciaux, des chefs des unités de force de défense, des élus locaux, des auxiliaires de commandements et des populations locales. S'exprimant pour la circonstance, le gouverneur Benjamin Banguébé Mayoubi a fait observer au promu le sacro-saint principe qui doit désormais guider son action, conformément au décret 724 portant sur les attributions, pouvoirs et avan-



Jean Leboumba désormais sous-préfet d'Ikobey.

tages des personnels et auxiliaires de commandement.

Jean Leboumba est un fonctionnaire rompu à la tâche qui a exercé, six ans durant, à la préfecture de Moanda avant d'être promu. "Il connaît bien les arcanes de l'administration. Il va, à sa place, apporter sa petite touche à ce que son prédécesseur aura fait. Il ne va rien inventer, il s'appuiera sur la loi", devait préciser le gouverneur. Il a, par ailleurs, rendu un hommage à son prédécesseur pour le travail abattu, en dépit de toutes les contingences liées au district d'Ikobey. À l'ensemble des auxiliaires de commandement et de la population, il a été demandé de soutenir et



Les officiels peu avant la cérémonie à la sous-préfecture d'Ikobey.



Le gouverneur Banguébé entouré du promu et des autres personnels de commandement.

d'encadrer le sous-préfet entrant, qui fait ses premiers pas dans le commandement, afin que sa mission soit des plus réussies.

En sus de ses remerciements aux plus hautes autorités du pays, Jean Leboumba a dit mesurer l'étendue de sa nouvelle tâche, et promis de ne ménager aucun effort pour bien la mener. En s'appuyant notamment sur la "longue expérience administrative et des sages conseils" de son supérieur hiérarchique, et sur toutes les composantes du district d'Ikobey.

Jean Leboumba remplace à ce poste Jean Benoît Nzengué Kobo, remis à la disposition de son administration d'origine.